

# Rapport du Conseil d'Administration de l'asbl BWBC Volley du 8 avril 2019 à 20h à l'Axisparc.

**Présents:** Didier Vanleeuw, Eric Davaux, Pierre Vander Vorst, Jean-Pol Sohy, Jean-Luc Haubruge, Emmanuel Bonami, Francine Breekpot, Frédérick Vandembenden, Raymond Bricart et Philippe Jans.

## **1. Président et Secrétaire**

- Le CA se recueille suite au décès de Maurice Baugniet pendant une minute de silence en son hommage pour tout ce qu'il a réalisé au profit notamment du Volleyball de notre province durant sa très longue carrière, plusieurs membres du CA ont participé à son enterrement et ont, au nom du volley brabançon et bruxellois, déposé un coussin de fleurs à cette occasion;
- Le CA examine la problématique du cumul des administrateurs en son sein, les membres concernés donnent leur sentiment à ce sujet. Le président signale n'avoir pas renouvelé son mandat au sein du VBW. Les deux autres administrateurs concernés déclarent vouloir poursuivre leur mandat jusqu'à son terme, estimant les status prévalent sur le ROI;
- Le CA est informé des modification de la composition du CA de l'entité Volley Brabant Wallon. L'AG de ce samedi 6/4 a élu 8 nouveaux administrateurs (ndlr: dont un a démissionné entretemps). En ce qui concerne l'entité de Bruxelles, aucun changement n'est a observé, les mandats des administrateurs sont toujours en cours;
- Les actuels responsables de l'arbitrage et des compétitions marquent leur accord pour présenter leur candidature à un nouveau mandat lors de l'AG du 01/06/19;
- Le CA va demander à notre webmaster d'essayer avec les membres du CA de modifier la structure de notre site internet et notamment de mettre à jour ce qui n'est pas correctement inséré à la bonne place;
- Le CA fait le point sur l'ordre du jour de l'AG du 01/06/19 et confirme l'échéancier. Il examine également les propositions de modifications des ROI proposées par lui-même et/ou par certains administrateurs à titre personnel;
- Le Président demande aux différents responsables de lui faire parvenir dès que possible les éléments du rapport d'activité les concernant. Ce rapport doit être publié pour le 17/5.

## **2. Compétitions**

- Le CA examine la participation des équipes au tour final des 3èmes de P1, des playoffs de P3D et P4D et prend les décisions adéquates;
- Le formulaire d'inscription à la compétition 2019-2020 est examiné. Il sera complété et envoyé aux clubs dans les prochains jours, et complété par les clubs pour le 15/5 au plus tard;
- Vu les informations parvenues par Volley Belgium et la FVWB, le CA examine et confirme le calendrier des compétitions 2019-2020. Des adaptations sont proposées en séance afin de satisfaire au mieux les clubs la saison prochaine;
- La réalisation du pré-calendrier se fera d'une autre manière que celle utilisée durant les saisons précédentes avec un nouvel algorithme réalisé par la CPC mais is ne sera appliqué que si les tests de validation sont concluants;
- Le CA confirme l'utilisation de la nouvelle feuille électronique Volleyspike pour la saison prochaine mais sous une forme hybride donc avec la possibilité de choisir entre l'utilisation du programme ou de la feuille de match "papier" comme actuellement . Afin d'inciter les clubs à passer au système informatique, le CA offrira **uniquement** durant la saison prochaine 2019-2020 à chaque équipe la redevance demandée par la FVWB.

### **3. Technique et Jeunes**

- Vu la demande de LOSG de remplacer Chaumont qui a donné forfait en pupilles filles pour les qualifications francophones, le CA décide que cela peut se faire mais les équipes (Union et Nivelles) restant les seuls inscrits, ils sont qualifiés d'office. Les rencontres de cette catégorie ne peuvent donc donner accès à la qualification francophone à l'équipe de LOSG. La responsable des jeunes informera les clubs concernés ;
- Le Président se charge, dès que possible, de lancer un appel à candidature pour les staff technique pour la saison prochaine en soumettant au préalable au CA un profil de fonction.

### **4. Statuts et règlements**

- Le responsable se charge de proposer des modifications au ROI demandées par le CA ou nécessaire à l'utilisation de la nouvelle feuille de match électronique;
- Le CA demande que tous les changements approuvés par l'AG du 01-06-2019 soient communiqués aux clubs et placés sur notre site aux environs du 15 juin 2019.

### **5. Arbitrage**

- Le CA revient sur les modifications présentées par le responsable et les prend à son compte, celles-ci seront défendues par le Président suite à l'absence du responsable en vacances annuelles le jour de l'AG;
- Le cas particulier de plusieurs arbitres est clarifié par le responsable pour le CA;
- Le CA examine le nouveau système de paiement des arbitres durant la prochaine saison et demande que ce système et son application soit rappelé durant l'AG du 01/06/19 et aussi lors du pré-calendrier.

### **6. Loisirs**

- Le responsable est invité par le CA à utiliser au mieux le système informatisé pour y affilier les membres "loisirs" afin qu'ils soient directement couverts par l'assurance fédérale.
- Malgré une décision du CA d'août 2018, les résultats et classements des loisirs ne se trouvent pas sur le portail FVWB. Le CA rappelle qu'il est nécessaire que cela soit fait dès le début de la prochaine saison.

### **7. Trésorerie**

- Le trésorier fait le point sur les clubs en dettes et fera un rappel aux clubs en défaut mais cela se résume à peu de clubs et peu d'équipes loisirs.

### **8. Divers**

- Concernant l'affaire judiciaire de Gold Rixensart, tout a été accepté par les parties et le BWBC Volley n'est en rien concerné par ce sujet. La procédure en cours concerne la FVBW.

### **9. Prochain CA**

- Le CA fixe le prochain CA au jeudi 23 mai 2019 à 20h00 à l'Axisparc.

Fin de la réunion : 22h40